



# FICHE ADMINISTRATIVE FAMILLE

	<b>Représentant légal 1</b> <input type="checkbox"/> Responsable financier	<b>Représentant légal 2</b> <input type="checkbox"/> Responsable financier
<b>Nom et prénom</b>		
<b>Date et lieu de naissance</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Téléphone domicile</b>		
<b>Téléphone portable</b>		
<b>Adresse mail</b>		
<b>Nationalité</b>		
<b>Profession</b>		
<b>Nom et adresse de l'employeur</b>		
<b>Téléphone professionnel</b> <i>(afin de vous joindre en cas d'urgence)</i>		

**Situation familiale**     Marié.e     Veuf.ve     Divorcé.e/séparé.e depuis le .....

Pacsé.e     en union libre, nom du conjoint : .....

Célibataire     Famille d'accueil : nombre d'enfants.....

**Assurance Maladie**    Nom et adresse .....

Numéro de Sécurité Sociale .....

**C.A.F**    Adresse.....

Numéro allocataire.....

Parent bénéficiaire des allocations :     Représentant légal 1     Représentant légal 2

**Mutuelle**    Nom et adresse .....

N° d'adhérent .....

**Assurance enfant**    Nom et adresse .....

N° de contrat .....

**Banque**    Nom et adresse .....

**Personnes à contacter en cas d'urgence**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Qualité</b>

## Enfant.s à charge au foyer

Nom et prénom	Date de naissance

### Prélèvement automatique :

La Ville du Tréport vous propose de régler vos factures par prélèvement automatique. Si vous êtes intéressés, une autorisation de prélèvement auprès des Services à la population en mairie du Tréport est à remplir. Merci de vous munir d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique :  Oui  Non

### CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES À LA POPULATION

#### Documents à fournir :

- Avis d'imposition 20..
- Justificatif de domicile
- Avis de jugement
- Livret de famille
- Attestation sécurité sociale
- Carte mutuelle
- Attestation C.A.F
- Photo de l'enfant
- Photocopies des vaccinations à jour
- Attestation responsabilité civile (type MAE)
- Certificat médical d'allergie pour :  Allergie à caractère faible  Allergie à caractère grave
- Si prélèvement automatique : mandat de prélèvement SEPA, règlement financier et contrat de prélèvement automatique dûment complétés

Date : .....

Signature.s

Cette inscription est essentiellement administrative, tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Elle est nécessaire mais ne vous décharge pas néanmoins d'inscrire vos enfants auprès des directeurs de structures. En cas de changement de situation, merci de prévenir les Services à la population par téléphone (☎ 02.35.50.55.21 - [servicepopulation@ville-le-treport.fr](mailto:servicepopulation@ville-le-treport.fr))

« Conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies à l'occasion de nos échanges font l'objet d'un traitement informatique visant à permettre à la Ville du Tréport l'instruction de votre dossier ou le traitement de votre demande. Vos données sont destinées à nos services, et au besoin, sauf opposition de votre part, à nos collaborateurs et/ou partenaires, afin de vous apporter une réponse plus appropriée. Elles seront conservées le délai nécessaire au traitement de votre demande et au plus tard jusqu'à 3 ans à compter de notre dernier contact. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, et de rectification qui vous permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. L'ensemble de ces droits s'exerce auprès de M. le Maire par courrier accompagné d'une copie d'un titre d'identité comportant une signature à adresser en Mairie du Tréport, CS 70001, 76470 LE TREPORT ou son Délégué de la Protection des Données à l'adresse suivante [dpo@villes-soeurs.fr](mailto:dpo@villes-soeurs.fr) ».